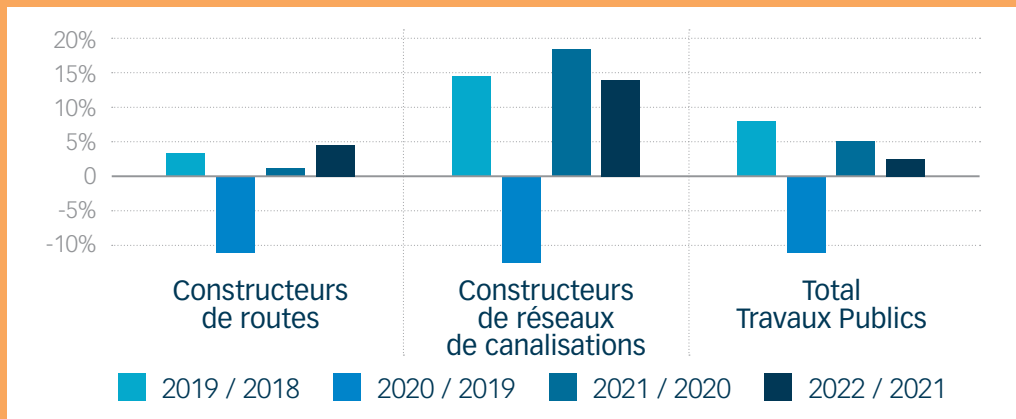


### → ACTIVITÉ

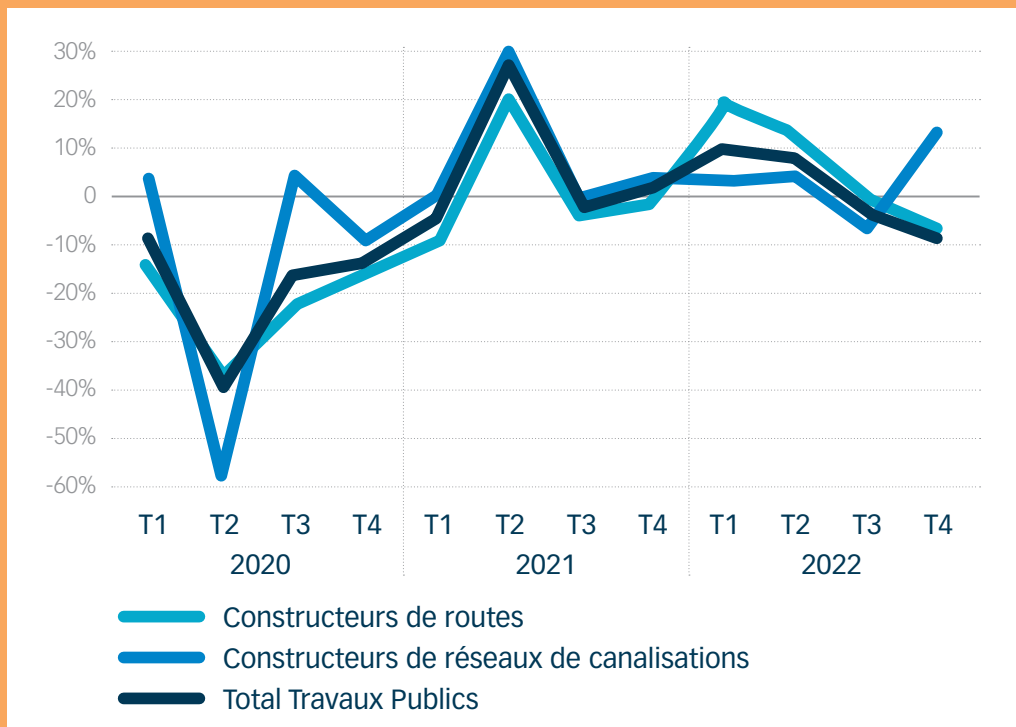
**+2,2%**  
/ 2021

En 2022, l'activité est en légère augmentation dans les Travaux Publics. Interrogés sur leurs prévisions d'activité début 2023, 36% des chefs d'entreprises tablent sur une stabilité. Les autres anticipent une baisse en raison de la réduction des appels d'offres.

#### ÉVOLUTION ANNUELLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES



#### ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE





# EMPLOI SALARIÉ

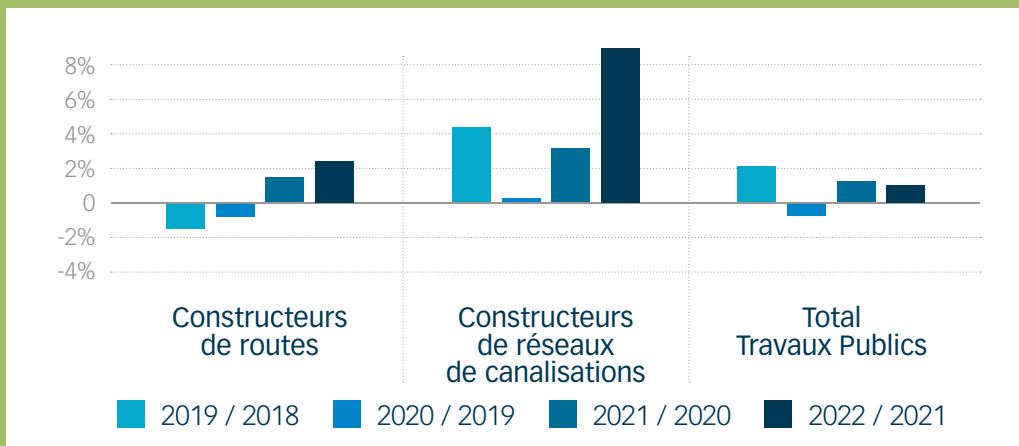
**+1%**  
/ 2021

Dans la continuité de 2021, l'emploi salarié est en hausse de 1% en 2022.

L'augmentation du nombre d'emplois permanents en 2022 est davantage marquée dans le secteur des constructeurs de réseaux de canalisations mais elle concerne des effectifs plus faibles.

Interrogés sur les tendances 2023, 36% des chefs d'entreprises envisagent une hausse des effectifs salariés (17% pour les entreprises de canalisations contre 35% pour les constructeurs de routes).

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DES ENTREPRISES DE TP



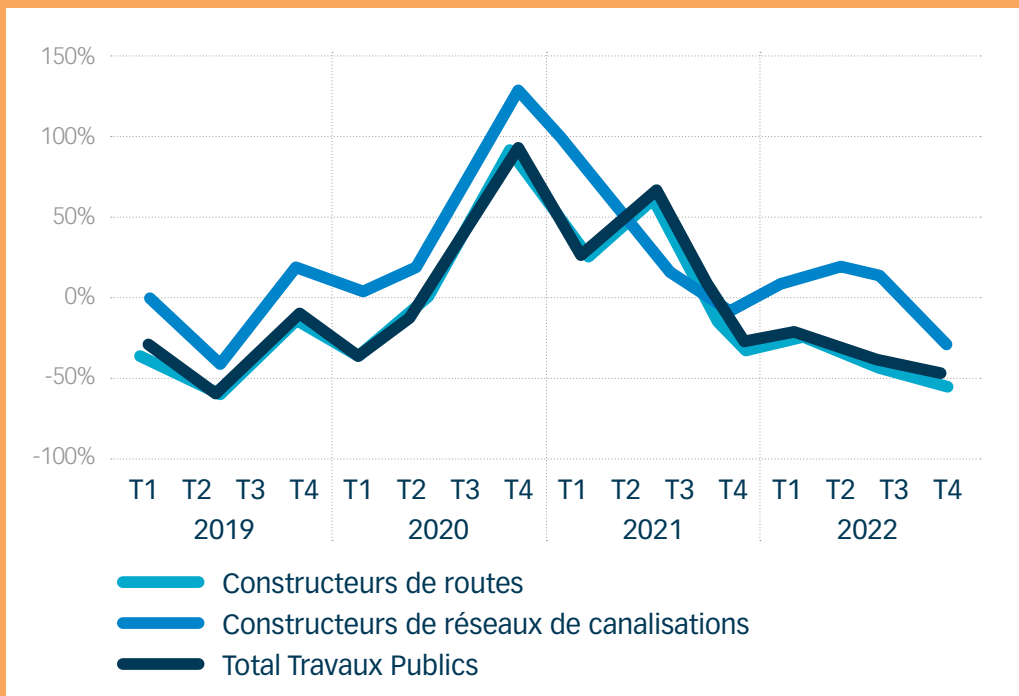
# EMPLOI INTÉRIMAIRE

**-37%**  
/ 2021

Le nombre d'ETP intérimaires moyen dans les Travaux Publics sur l'année 2022 est en recul de 37% par rapport à 2021. Cette tendance est principalement portée par le secteur des constructeurs de routes.

Le taux d'intérimaires s'élève en moyenne à 9,7% en 2022 (13,2% en 2021).

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE PAR TRIMESTRE (BASE 100)



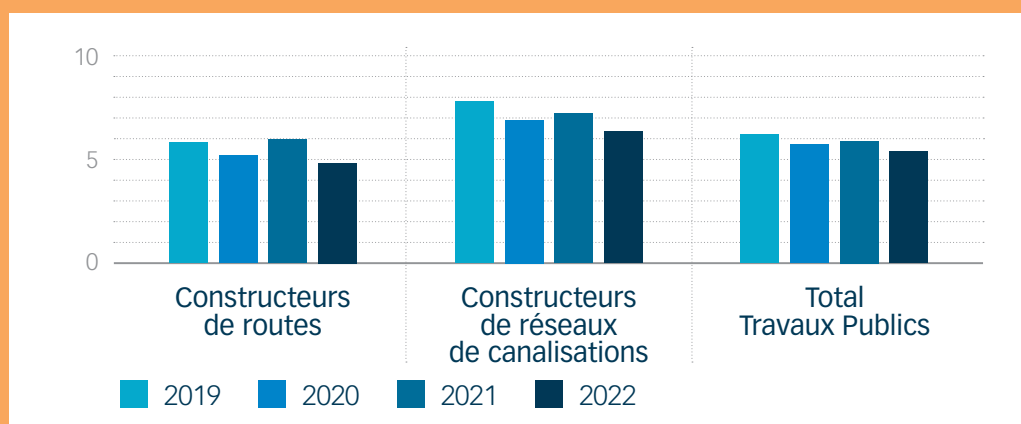
## → CARNET DE COMMANDES

**-0,5 MOIS**  
/ 2021

Les carnets de commandes exécutables ont légèrement reculé en 2022 pour atteindre 5,4 mois d'activité en fin d'année.

À fin 2022, le niveau des carnets de commandes en volume est le plus bas de la période 2018-2022 dans tous les secteurs des Travaux Publics.

### CARNET DE COMMANDES (EN MOIS)



## ↗ DÉLAIS DE PAIEMENT

**+2 JOURS**  
/ 2021

Les délais de paiements ont augmentés de 2,2 jours en 2022 (64,8 jours en moyenne à fin 2022).

Les canalisateurs indiquent un recul des délais de paiements pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive avec une moyenne de 61 jours à fin 2022 (4 jours de moins qu'en 2021).

Dans le secteur de la construction de routes, la moyenne des délais de paiement s'élève à près de 66 jours fin 2022, soit 4 jours de plus qu'en 2021.

### BILAN 2022

Le baromètre d'activité des Travaux Publics en Hauts-de-France est édité par la FRTP Hauts-de-France  
268 boulevard Clémenceau  
59700 Marcq-en-Barœul  
[hdf@fntp.fr](mailto:hdf@fntp.fr)

Les données communiquées dans ce document sont recueillies auprès d'un panel représentatif d'entreprises de Travaux Publics des Hauts-de-France. Elles sont traitées par la CERC Hauts-de-France (Cellule Économique Régionale pour la Construction Hauts-de-France - [cerc.hauts-de-france@i-carre.net](mailto:cerc.hauts-de-france@i-carre.net))